

## Assemblée Générale annuelle ordinaire élective-Procès verbal

**Date :** 30/08/2024

**Lieu :** Complexe Sportif de Secondigny.

**Présents :** cf feuille de présence jointe (16 adhérents présents ou représentés sur 56 licenciés, 1 représentant du CMO de Secondigny, 2 familles nouvelles ; 4 excusés)

Le trente août deux mille vingt-quatre, au Complexe sportif, les membres du PPC Secondigny se sont réunis en Assemblée Générale annuelle ordinaire élective. Le Président déclare la séance ouverte à vingt heures et quinze minutes. Il précise que les documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations, et que l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité des membres présents.

Le Président précise que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du PV de l'AG du 1er Septembre 2023
- 2) Rapport moral et financier
- 3) Rapport Sportif
- 4) Élections du Comité Directeur et du Bureau

En ouverture de la séance, à 20h15, Benoît CANTET a pris la parole pour, dans un premier temps, saluer et souhaiter la bienvenue aux quelques personnes qui se sont déplacées pour assister à notre Assemblée Générale, puis il s'est exprimé pour expliquer sa démission au poste de Président du club qu'il occupait depuis 2018 suite au décès de Daniel SOULARD.

Stéphane BERTOLINI a pris la suite pour préciser que Pascal VERGER, désireux de prendre de la distance, était lui aussi démissionnaire de son poste de Vice-Président occupé depuis la même date.

C'est pourquoi, outre le fait que nous arrivions au terme des quatre années d'une olympiade, nous allions procéder à de nouvelles élections.

1) Il a été procédé au vote concernant l'approbation du compte-rendu de l'AG du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Ce vote, à main levée, a permis une adoption à l'unanimité des membres électeurs présents.

2) La parole a été donnée à Jean-Marc CHAPPEL (trésorier) pour les rapports moral et financier de la saison écoulée... Celui-ci fait lecture du tableau joint en annexe, et qui fait état d'une gestion saine et de résultats positifs sur la saison. Et Stéphane BERTOLINI de remercier et préciser aux partenaires de ne pas relâcher leur accompagnement, ce qui assure une assise pour le club qui honore grâce aux diverses subventions ses affiliation et engagements auprès de la FFTT, la Ligue Nouvelle Aquitaine TT, le Comité 79TT ; tout ce qui fait que le club existe. Le reste des dépenses concernant le matériel, les équipements des adhérents, l'accueil convivial des licenciés, leurs familles et des adversaires sont effectuées par le biais des bénéfices des lotos et des dons divers.

Pour information, l'État remet en place le « PASS SPORT » d'une valeur de 50€, et le Département une aide de 20 € dans le cadre du Ticket Jeune Citoyen... Une information sera diffusée auprès des familles.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

Une question est tout de même soulevée concernant la convention et le versement de la subvention du CMO... Afin de régler celle-ci, Jean-Marc se mettra en contact avec M. LAFFITTE, Directeur du CMO de SECONDIGNY.

20h25- Arrivée de Dominique GOURDON

3) Le bilan sportif quant à lui laisse apparaître un total de 56 licenciés dont une trentaine de jeunes de moins de 18 ans.

Benoît CANTET reprend la main et énonce l'évolution des résultats en compétition au cours de la saison passée pour les 5 équipes engagées en 1<sup>è</sup> phase et en 2<sup>è</sup> phase...

Suite au départ de licenciés bien classés, il avait été décidé de maintenir l'équipe première en PR, et l'équipe 2 en D1, les joueurs évoluant donc au-dessus de leur niveau réel.

-Malheureusement l'équipe 1 est passée de PR en D1 puis en D2 pour cette nouvelle saison 2024-2025 ;

-L'équipe 2 est elle passée de D1 en D2 , puis s'est vue maintenue en D2 pour 2024-2025 ;

-L'équipe 3, n'a pu se maintenir en D2, mais a brillamment sauvé sa saison en D3, niveau qu'elle affrontera à nouveau cette saison 20242025 ;

-Les 4è et 5è équipes, composées essentiellement de jeunes et évoluant en D4 se sont bien battues et repartiront en D4 lors de la saison 2024-2025.

Notre demande de faire figurer notre équipe 5 en D5 pour faciliter l'apprentissage des débutants n'a pas abouti.

Il a été noté et rappelé par beaucoup l'assiduité de tous ces jeunes aux entraînements, leur fair-play, leur combativité et leur persévérance malgré les défaites...

Richard, entraîneur des jeunes, a pris la parole pour évoquer l'inscription de 3 équipes de 3 jeunes en Grand Prix Jeunes ; il a aussi tenu à féliciter et remercier les familles qui ont accompagné lors des compétitions, la bonne tenue des engagés et leurs performances.

En coupe des Deux-Sèvres, 1 seule équipe était engagée: en -3000 points, a été éliminée au 4è tour, puis s'est hissée en 1/2 finale du tableau général où elle a perdu.

Stéphane BERTOLINI prend la parole afin de lire un papier d'encouragements pour chacun afin que le club s'engage dans la continuité associative, et de remerciements pour tous les membres présents à tous les échelons du club (courrier joint en annexe).

#### 4) Élections

Dans un premier temps, il a été procédé à l'élection à bulletin secret, d'un Comité Directeur de 6 personnes conformément aux statuts actuels, et ce par les 13 personnes électrices et éligibles présentes...

Suite au dépouillement, ont été élus : Florian BELZ, Stéphane BERTOLINI, Kévin CADEAU, Jean-Marc CHAPPEL, Ludovic CHATELIER et Sylvain WENNER.

Ensuite, le tout nouveau Comité Directeur s'est isolé pour élire son Bureau qui est le suivant :

-Président, Florian BELZ

-Co-Président, Sylvain WENNER

-Trésorier, JeanMarc CHAPPEL


-Secrétaire, Stéphane BERTOLINI


-Secrétaire-adjoint, Kévin CADEAU

Après l'annonce de ces résultats aux personnes présentes, chacun est invité à partager un verre de l'amitié, puis un repas partagé ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

L e/ L a Président(e) de séance, L e/ L a secrétaire de séance (signatures)

  
M. Benoît Cantet

  
St. BERTOLINI Stéphane